

M. Lachaud dans la journée, et, à quatre heures, il a signé son pourvoi. Immédiatement après l'accomplissement de cette formalité, un détachement d'agents et de gardes de Paris s'est rendu à la Conciergerie. On a extrait Troppmann, toujours revêtu de la camisole de force, de la cellule occupée par lui, puis on l'a fait monter dans une voiture cellulaire, et il a été dirigé, sous bonne escorte, sur la prison de la Roquette où il a dû être étroné à cinq heures du soir.

Le condamné semblait avoir repris quelque confiance, et une assurance relative avait succédé à l'attitude morne qu'on avait constatée chez lui à sa sortie de la dernière audience de la Cour d'assises.

De même que les héros finissent par avoir une légende qui leur attribue une origine fabuleuse ou une enfance prédestinée, de même les monstres et les assassins finissent par avoir la leur, et dans les pays dont ils sont originaires, tous les crimes ou accidents passés, dont on n'a pu savoir le dernier mot, sont mis sur leur compte.

Ainsi à Dornach, en Alsace, on parle d'une femme qui aurait été assassinée, il y a quelque temps. D'aucuns se souviennent, disent-ils, d'avoir vu à ce moment Troppmann montrer beaucoup d'or.

Ce doit être Troppmann, c'est Troppmann; ce ne peut-être que Troppmann.

Un mot de M. Lachaud; c'est le moment de le placer ou jamais.

Le célèbre avocat recevait, il y a quelques mois, l'hospitalité en Touraine, si j'ai bonne mémoire. Les causes célèbres faisaient naturellement les frais de la conversation, entre toutes, l'affaire Lesurques.

Enfin, était-il coupable, oui ou non? demanda quelqu'un.

— Mon Dieu, répondit M. Lachaud, je crois à son innocence, mais je dois l'avouer, j'ai eu tout le dossier entre les mains, et rien n'établissait son innocence. Mais comme ce doute n'a permis de sauver des têtes! C'est mon argument suprême; quand je vois les jurés hésitant, je leur dis: Messieurs, pensez à Lesurques.

Lire dans le Correspondant un excellent article: Le Gouvernement personnel dans l'instruction publique.

L'argumentation est celle-ci: le gouvernement personnel tend à disparaître dans l'Etat: les ministres doivent en faire autant, chacun dans son département. En ce qui regarde l'instruction publique, il faudrait absolument détruire l'œuvre de M. Fortoul, c'est-à-dire rendre au conseil supérieur de l'instruction l'autorité et l'indépendance qu'il a perdues depuis 1852, lui confier l'élaboration des plans d'études, des réformes, rendre aux communes le droit de choisir les instituteurs, etc., etc.

Ce travail important, qui n'est pas signé mais que la rédaction du Correspondant attribue à un fonctionnaire de l'Université (M. Renouard), raconte avec beaucoup de verve la tyrannie de M. Fortoul. Il y a des exemples étonnants, par exemple ce professeur de Faculté condamné à une réprimande devant le conseil académique pour avoir publié une pièce de vers médiocre, mais inoffensive.

S'il est loisible, disait l'arrêté, à un simple particulier de braver le ridicule en publiant de méchants vers, la même liberté ne saurait être laissée à un membre de l'enseignement supérieur.

Mais l'idéal, ce fut la campagne de M. Fortoul contre... la barbe.

Une circulaire adressée aux recteurs en date du 20 mars 1852, disait ceci:

Vous voudrez bien adresser immédiatement à tous les chefs d'établissements de votre ressort académique des instructions sur ce point important. Vous leur recommanderez de ne pas souffrir que les professeurs laissent croître leur barbe... Si l'autorité veut être respectée, il faut qu'elle se respecte elle-même... Puisque, grâce à l'énergie d'un gouvernement réparateur, le calme rentre

dans les esprits et l'ordre dans la société, il importe que les dernières traces de l'anarchie disparaissent.

Ceci suffirait à immoraliser M. Fortoul. La barbe, trace d'anarchie! C'est homérique. Parmi les professeurs qui protestèrent en riant, figure, parait-il, M. Sarcey.

EDMOND DUVAL

Chronique Locale

Un arrêté du ministre de l'instruction publique nommé officiers d'académie: MM. Del-saut, professeur de cinquième au collège de Tourcoing, Jaudeau, professeur de physique et de chimie au collège de Tourcoing, Magnié, chargé de cours de quatrième au lycée de Lille.

Les journaux de Lille nous apportent le résultat des opérations du jury pour les expropriations de la rue de la Gare. Nous lisons dans le Propagateur:

Il résulte de l'ensemble des opérations du jury que le total des allocations s'élève en chiffres ronds à 3,700,000 fr.

Celui des offres de la ville était de 1,430,000, c'est-à-dire que le chiffre des offres est dépassé de 2,270,000, soit environ 160 0/0.

Il est facile de conclure de cet énorme écart, qu'en cette circonstance encore les offres de la ville ont été vraiment dérisoires.

Nous avons entendu dire bien des fois, pendant les séances du jury, que cette manière de procéder était nuisible aux intérêts de la ville.

Si l'on présentait au jury des estimations sérieusement établies, il aurait au moins une base d'appréciation.

Néanmoins, nous devons ajouter, et nous sommes certains d'avoir l'opinion publique avec nous que le jury qui a été chargé des opérations de la rue de la Gare n'a rien négligé dans sa lourde et difficile tâche pour concilier les nombreux intérêts des propriétaires, des locataires, et ceux de la ville; et, il y est parvenu.

Nous lisons aussi dans le Progrès du Nord:

« Enfin la rue de la Gare est à la veille d'être ouverte! Voilà plus de six ans que l'ouverture de cette grande voie de communication était sur le tapis. Après de longues hésitations, après des retards sans cesse renaissants, l'année 1869 nous a apporté une solution définitive. Il faut s'en féliciter; car il s'agit de donner satisfaction à un intérêt général de premier ordre. Quant aux intérêts particuliers, il ne nous paraît pas qu'ils aient à se plaindre du jury d'expropriation. Les offres de la ville ont été dépassées dans une proportion considérable: et c'était justice. Les chiffres fixés par la voirie municipale avaient quelque chose de dérisoire. A force de vouloir trop prouver, la ville n'a pu percevoir qu'on ne prouve rien. Que la leçon lui profite! Maintenant, il ne lui reste plus qu'à mettre au plus tôt la pioche dans la main des démolisseurs.

« Avant de démolir, il faudra cependant payer les frais de l'expropriation; mais la chose sera facile. La caisse communale est remplie de millions; il suffira d'y puiser à pleines mains. C'est là encore un phénomène qui distinguera entre toutes l'année 1869. Seulement, ne nous laissons pas trop éblouir par les apparences. Un grave débat est même sur le point de surgir: quelle est en réalité la situation financière de la ville de Lille? Dans les bureaux eux-mêmes de l'hôtel de ville, les avis ne se ressemblent guère; du côté du secrétariat, on affirme que nous marchons à un déficit; du côté de la voirie, on voit tout en rose. Qui a raison des optimistes ou des pessimistes? C'est un problème que 1869 n'a pas résolu et qu'on examinera en 1870.

« En attendant, en continue de transformer notre ville. Les travaux de la distribution d'eau sont à peu près terminés, les marchés couverts s'établissent peu à peu, les rues se pavent, le temple protestant achève sa flèche de pierre, l'église Saint-Maurice voit sa façade principale s'élever avec une

sage lenteur, l'église Saint-Michel commence à sortir du sol, l'école primaire supérieure pour les filles s'apprete à ouvrir ses portes, le quartier Saint-Sauveur attend la réalisation prochaine des réformes décidées; l'exécution est assurée par des crédits ouverts, tout cela nous permet d'espérer que dans une période assez courte l'œuvre de l'agrandissement de Lille recevra son couronnement. L'année 1869 aura permis de voir clair au milieu de cette grande transformation.

« A un autre point de vue, la même année a été signalée par d'imposantes manifestations qui ont à la fois un caractère local et un caractère politique.

« En première ligne, nous devons citer l'élection du mois de juillet dernier qui a renvoyé au conseil municipal onze conseillers démissionnaires. C'était la meilleure protestation que la ville de Lille pouvait faire contre les procédés arbitraires du gouvernement qui l'on privé du droit de choisir elle-même son député; c'était aussi le digne commencement de la lutte soutenue par les électeurs indépendants contre certains procédés administratifs, qui, à la suite du scrutin du mois de mai, ont provoqué ce qu'on a appelé « les troubles de Lille. »

« En second lieu, nous devons une mention spéciale à l'agitation provoquée par la question économique: agitation qui sera féconde si tous les conservateurs qui se sont élevés contre les abus du pouvoir personnel frappant dans leur existence nos plus belles industries, restent conséquents avec eux-mêmes et mettent au service de la liberté politique, qui seule peut donner la sécurité nécessaire au bien-être général et à la prospérité des affaires, la même ardeur qu'ils ont mise à défendre la cause menacée du travail national. »

L'administration des postes va mettre en vente, assurément, moyennant dix et vingt centimes, prix d'un timbre, des enveloppes préparées et affranchies. Cette mesure est excellente pour le public et pour les employés, auxquels elle épargnera une perte de temps; il sera, du reste, et nécessairement facultatif, de se servir des anciennes enveloppes; par conséquent, on ne peut qu'applaudir à cette décision.

Cette mesure est déjà mise en pratique depuis longtemps en Suisse, où la fourniture de ces enveloppes se fait par adjudication publique.

Un drame épouvantable, marqué à Roubaix la soirée d'hier 1^{er} janvier. Une femme, Anna Defru, tenant une maison de tolérance dans la rue d'Arcole, a été tuée par son mari. Voici, d'après ce qu'on nous rapporte, comment les faits se sont passés:

Fontaine — c'est le nom du mari — accusait sa femme de le tromper avec un sieur F... Hier soir, ce dernier se trouvait dans la maison de la rue d'Arcole au moment où les époux Fontaine rentraient de Lille. Une violente discussion s'engagea entre les deux hommes et la femme qui prit bientôt ouvertement le parti de son amant. Furieux, le mari prit dans sa poche un revolver à six coups et tira sur sa femme qui tomba baignée dans son sang. Le meurtrier tournaient aussi son arme contre F... quand un témoin de cette scène s'interposa entre eux.

Après avoir déchargé son revolver au hasard, Fontaine sortit de la maison et prit la fuite. La police, prévenue presque immédiatement, a procédé aux diverses constatations et entendu les dépositions du sieur F..., de l'autre témoin et des personnes qui se trouvaient dans la maison au moment du meurtre. Ce matin, M. le procureur impérial est venu poursuivre l'enquête.

Au moment où nous écrivons, on ignore encore ce qu'est devenu Fontaine. On croit qu'il est passé en Belgique.

Anna Defru respirait encore au moment où on l'a relevée; mais elle n'a pas tardé à expirer.

Hier soir, vers sept heures, un feu de cheminée s'est déclaré rue du château, chez M. Duthoit, adjoint au maire. De prompts secours ont empêché l'incendie de prendre de l'extension. Les dégâts sont insignifiants.

Nous laissons au *Gaulois* la responsabilité du fait suivant?

« Dans un des grands restaurants du boulevard, M. de Saint-Paul, déjeuner hier avec un honorable de ses amis.

« Entre M. Gustave Fould.

« Eh bien! dit-il en s'adressant au député et sans voir M. de Saint-Paul, votre ami... le préfet... Saint-Paul, s'écrit!

« Je vous remercie, monsieur, de bien vouloir me l'apprendre, dit M. de Saint-Paul, en se levant.

« Tableau! »

Pour toute la chronique locale ALFRED REBOUX

Dernières nouvelles.

D'après une communication que nous recevons de Paris à la dernière heure, le ministère serait définitivement constitué ainsi qu'il suit:

Ministère de la justice et des cultes, M. Emile Ollivier;

Ministère des affaires étrangères, M. Berthémy, consul de France à Washington;

Ministère de l'intérieur, M. Chevandier de Valdrome;

Ministère des travaux publics, M. Maurice Richard;

Ministère du commerce, M. Gaudin;

Ministère des finances, M. Magne;

Ministère de la guerre, M. Lebouff;

Ministère de la marine, M. Raoul de Genouilly.

Nous ne pouvons donner cette liste comme officielle, mais nous devons dire que la source d'où nous provenait nos renseignements, nous inspire la confiance la plus entière et la plus absolue.

Nous ferons remarquer que les titulaires des portefeuilles du Commerce et des Travaux publics sont libre-échangistes.

Dépêche commerciale
Liverpool, samedi.
Recette de la semaine, 114,000 balles; Expéditions Angleterre, 37,000; France, 5000; Continent 12,000. Stock, 385,000.

FAITS DIVERS

Dépêche communiquée par le Cercle de l'Industrie.

— On écrit de Trest au *Messenger de Provence* que l'instituteur de la commune de X..., canton de Trest, vient de recevoir son changement. Cette détermination aurait été prise à la suite d'une délibération du conseil municipal. M. le maire et MM. les membres de la municipalité ont, dans une pièce curieuse, exposé leurs griefs contre l'honorable M. L... On lui reproche:

1. De ne pas avoir fait sa classe le 16 Octobre dernier pour assister à l'enterrement d'un des hommes les plus honorables du canton;
 2. D'être allé assister à la messe de Requiem de la même personne;
 3. D'avoir profité des 1^{er} et 2^o Novembre, jours de congé, pour aller vaquer à ses propres affaires;
 4. De fumer la pipe.
- On dit même que certains conseillers reprochaient à l'instituteur « de se passer la cotelette le dimanche; » mais ce dernier grief n'aurait pas été inséré dans la délibération destinée à illustrer les archives de la mairie.

Et dire que de pareils faits se passent en plein dix-neuvième siècle, alors que de tout côté on entend parler des progrès de la civilisation et qu'à grands cris on demande la liberté!

— La police vient de mettre la main sur le nommé Polack, malfaiteur très-dangereux, au moment où, dans le café du Commerce, aux environs de la Halle au blé, il enlevait à un marchand un portefeuille garni de plusieurs billets de mille francs.

Dans la chambre que cet individu avait louée rue des Halles, on a trouvé une grande quantité de cartes de visite à différents noms et le plan complet d'une vaste association de voleurs dont le siège social se trouve à Londres.

Chose digne de remarque, depuis 1857, Polack a été très-régulièrement, tous les ans, condamné pour vols, toujours par contumace.

En 1868, il s'est échappé des mains des agents qui l'avaient arrêté à la Banque de France.

C'est après avoir été gracié d'une condamnation qu'il était parti pour l'Amérique. Revenu en France, où il recommença ses exploits, il fut arrêté en 1869, et, comme il était blessé, il fut consigné à l'hôpital spécial des israélites, d'où, malgré sa jambe de caoutchouc, il parvint à s'évader.

Remarqué dans un restaurant de la rue des Martyrs par un magistrat qui l'avait précédemment condamné, Polack se défilait la place et réussit à s'éclipser.

Il a été arrêté et condamné dans presque toutes les grandes capitales de l'Europe.

En dernier lieu, il occupait un appartement dans un riche hôtel de la rue Castiglione, où il s'était donné les noms de Maurice B... Au dépôt, Polack a tenté de se suicider; mais la surveillance exercée sur lui a déjoué ses projets.

— La quatrième session des assises de la Corrèze qui devait s'ouvrir à Tulle la semaine dernière, n'a pas eu lieu, aucune affaire criminelle ne se trouvant inscrite au rôle.

BEAUX-ARTS

Exposition de l'Union Centrale des Beaux-Arts, appliqués à l'Industrie à Paris.

(Premier article).

La fondation de l'Union Centrale remonte à quelques années seulement. C'est en 1864 qu'un comité s'organisa, sous l'égide de l'initiative individuelle, dans le but et avec la ferme intention de contrebalancer l'influence des grands établissements du même genre fondés à l'étranger. L'Angleterre, en effet, menaçait de nous surpasser, et nous risquions fort de perdre cette première place que nous assignaient parmi toutes les nations du monde, nos industries artistiques. L'exposition de Londres de 1862 nous éclaira: nous étions stationnaires et l'Angleterre faisait des pas de géant.

L'amour propre national et une emulation bien légitime s'en mêlant, on se mit à l'œuvre. Des artistes pleins de courage, passionnés pour l'innovation, fatigués des lenteurs de l'administration des Beaux-Arts, s'unirent et fondèrent eux aussi une Administration. L'Union Centrale était créée. Elle se propose de relever par tous les moyens possibles le niveau des industries d'art en France: et, pour obtenir ce résultat, elle ouvre gratuitement une bibliothèque et un musée pour les travailleurs; elle fait donner des cours, des lectures; des conférences publiques ayant rapport à l'art appliqué à l'industrie; enfin elle organise des expositions périodiques qui permettent de comparer les produits des nations étrangères avec les produits de nos artistes.

C'est à M. Guichard, président de l'Union, à M. Galichon et à M. Louvrier de Lajolais que nous devons de voir renaitre dans notre pays ce goût et ces qualités artistiques qui ont toujours fait envie aux peuples voisins.

Mieux encore que les expositions précédentes, cette exposition facilite aux véritables amateurs l'étude et la comparaison, car elle ne nous présente comme terme de comparaison que les produits de l'art Chinois et Japonais.

Examinons maintenant tous ces objets le plus consciencieusement que nous pourrions et renouvelons au Palais de

TRISTAN DE BEAUREGARD

PAR LE
MARQUIS DE FOUDRAS.
(Suite)
XXVIII
LE LENDemain.

— Malheur! malheur! murmura la pauvre Alliette en se couvrant le visage.

Deux heures après cette conversation, Tristan partait pour Autun.

Corinne, qui le vit passer en voiture, crut qu'il allait descendre chez ses parents; et comme la voiture continuait sa route, elle pensa qu'il se rendait à la ville pour ses affaires; et qu'il ne viendrait qu'à son retour.

Le soir, la voiture revint à vide. Tristan était parti pour Paris, par la première diligence dans laquelle il avait trouvé une place vacante.

Environ trois mois après les événements que nous venons de raconter, deux jeunes gens étaient assis sur un divan d'un des salons du Jockey-Club de Paris.

Il pouvait être trois heures de l'après-midi; mais déjà on eût dit que la nuit était venue; car les larges fenêtres de l'établissement laissaient à peine pénétrer assez de jour pour reconnaître au premier coup d'œil toutes les personnes qui entraient par la porte de la salle d'attente. Le concours était grand et la circonstance qui le motivait était grave: il y avait ce jour-là scrutin pour savoir si le comte Tristan de Beauregard serait admis à l'insigne honneur de voir inscrire son nom sur le livre d'or du Jockey-Club.

Rien ne nous serait plus facile que de faire un fort curieux chapitre sur le lieu célèbre que nous venons de nommer; mais, outre que cela n'entre pas dans le plan de cet ouvrage, nous pensons que c'est toujours une fâcheuse prodigalité que de se borner à tirer un chapitre d'un sujet qui peut fournir un livre. Aujourd'hui donc nous nous bornerons à donner une idée de cette association en rapportant avec fidélité une conversation de ses membres les plus justement influents.

— Tu crois donc — disait Christian de

Sauvagny à Adalbert Bourrachon — qu'il sera reçu.

— Je n'en doute pas: j'ai si joliment travaillé ces messieurs. Du reste, dans une demi-heure nous en aurons le cœur net.

— C'est une très-bonne acquisition pour le Club. Il est à merveille — reprit Sauvagny.

— Un peu fier, un peu morose — répliqua Bourrachon — puis je crois que nous ne le verrons pas très-souvent: il est fort rangé.

— Il se dérangera.

— Il ne joue pas.

— Il jouera plus tard.

— Il n'a pas de chevaux.

— J'en ai justement quatre à lui vendre: le plus habile de mes hommes d'écurie les refait en ce moment d'après la recette d'Alfred.

Alfred était un membre du Club qui excellait dans l'art d'engraisser les chevaux maigres et de faire maigrir les chevaux gras, sans compter qu'il redressait les boîtes, donnait du vent aux pouffifs, etc., etc. Cela aurait assez de temps pour les vendre: juste comme l'orthopédie; dont les miracles ne se prolongent qu'autant qu'il faut pour marier les jeunes filles qui ont eu recours à ses procédés.

En ce moment, un nouvel arrivant passa près du sofa occupé par nos deux interlocuteurs. C'était un homme de cinquante à soixante ans, qui paraissait ne pas avoir cet

âge: il faisait particulièrement cette illusion à ceux qui connaissent ses habitudes.

— Bonjour, vicomte — dit Bourrachon — vous allez voter, n'est-ce pas? Ah ça, mon cher, pas de distraction; il nous faut des boules blanches: Sauvagny et moi nous sommes les parrains du comte de Beauregard.

— C'est pour vous aider que je viens mes seigneurs — répondit le vicomte en échangeant rapidement deux poignées de main avec les deux parrains.

Et il se dirigea vers la pièce où le scrutin était ouvert sous la surveillance du semainier.

— Beauregard s'est-il enfin décidé à prendre un logement convenable — reprit Bourrachon quand le vicomte se fut éloigné.

— C'est arrangé depuis hier — repartit Sauvagny. — Je lui ai fait louer, rue du Hous-saye, un ravissant petit-hôtel, et je me suis chargé de le faire meubler. J'ai déjà vu Monbro ce matin. Il est convenu que nous adoptons le style Louis XV.

— J'aime mieux le style Louis XIV, il est plus noble. — Mais, continua Bourrachon, car c'était lui qui avait parlé — es-tu convenu avec Beauregard d'un rendez-vous afin de lui apprendre son sort sans retard.

— Nous devons nous trouver à cinq heures chez ma cousine, la marquise, de Rosemont. Bourrachon garda le silence: il n'allait pas chez la marquise bien qu'il fut en forts

bons termes avec tous les hommes de sa société, sans en excepter son mari.

Un mot sur les deux personnages que nous ayons mis en scène.

Christian de Sauvagny était un beau jeune homme de vingt-huit à vingt-neuf ans, que la nature avait magnifiquement traité, mais que la mode, comme une fée malfaisante, avait réduit à l'impuissance de tous ses avantages primitifs. Son élégance native s'était lentement effacée sous des habitudes vulgaires qu'il prenait pour un laisser-aller de bon goût. Il avait commencé par dissiper follement une portion notable d'un immense patrimoine, puis il s'était subitement rangé; mais de peur de passer pour avare, il continuait à fréquenter les jeunes gens les plus prodiges et il les aidait à se ruiner, afin de se faire une sorte d'aurole de leurs extravagances. Il était l'auteur de tous les paris stupides, le témoin obligé de tous ces duels toujours absurdes dans leurs causes, rarement tragiques dans leurs résultats. Il se disait l'ami de l'homme qu'il avait vu trois fois, et, à ce titre, il le gouvernait despotiquement à l'aide de quelques aphorismes pris dans le code des travers du jour, et exprimés dans un langage emprunté à l'argot des Lauzun du XIX^e siècle.

(La suite au prochain numéro.)